

Comment travailler avec le Système d'information sur le financement de l'éducation (SIFE) et le Système de gestion des services de garde d'enfants de l'Ontario (SGSGEO)

Fiche-conseil pour la présentation de l'information financière

Cette fiche-conseil est un outil que les GSMR et CADSS peuvent utiliser s'ils le désirent pour préparer leur information financière 2015, sans pour autant renoncer aux autres mécanismes qui sont d'usage chez eux pour présenter cette information. Pour toute question ou précision sur la présentation de l'information financière sur le SIFE, veuillez communiquer avec votre analyste financier. L'équipe chargée du SGSGEO se fera quant à elle un plaisir de répondre à vos questions sur l'utilisation du système à la lumière du cadre de financement et des exigences de rapport connexes.

Tableau 1.1- Objectifs de services contractuels

Le ministère avise que les éléments de données décrits dans le tableau 1.1 comprennent des objectifs qu'il faut atteindre grâce à l'entente de services (annexe budgétaire), ce qui comprend des frais partagés provinciaux et municipaux.

Les objectifs devraient inclure les enfants qui sont soutenus par :

- un financement provincial
- une exigence municipale en matière de partage des coûts
- des fonds de redressement

Exigence du SIFE	Élément de donnée du SIFE	Référence du SGSGEO pour obtenir les données nécessaires
Objectif de service n° 1 Places subventionnées	<p>Ajouter le nombre total mensuel moyen des enfants ayant reçu des services dans chaque groupe d'âge :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nourrissons (poupons), tout-petits (bambins), enfants d'âge préscolaire, maternelle, jardin d'enfants, âge scolaire. Inclure les programmes avant et après l'école pour la maternelle et le jardin d'enfants à temps plein dans la ligne des places subventionnées par groupe d'âge • Inclure le nombre mensuel moyen des enfants ayant reçu des services dans les programmes de loisirs dans la colonne 9. 	<p>R081 – Nombre mensuel moyen à l'échelon provincial des enfants ayant reçu des services par groupe d'âge et source de financement</p> <p>Places subventionnées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soustraire le nombre d'enfants indiqués sous la colonne des programmes de loisirs pour les enfants d'âge scolaire du nombre d'enfants inscrits dans la colonne de l'âge scolaire. • Ajouter le nombre d'enfants par groupe d'âge pour les sources de financement suivantes : • Places subventionnées – Programme de jour prolongé • Places subventionnées

Exigence du SIFE	Élément de donnée du SIFE	Référence du SGSSEO pour obtenir les données nécessaires
		Programmes de loisirs <ul style="list-style-type: none"> • Entrer le nombre d'enfants de la colonne des programmes de loisirs pour les enfants d'âge scolaire pour les sources de financement suivantes : • Places subventionnées – Programme de jour prolongé • Places subventionnées
Objectif de service n° 2 Ressources pour besoins particuliers	Ajouter le nombre total mensuel moyen des enfants ayant reçu des services dans chaque groupe d'âge : <ul style="list-style-type: none"> • jusqu'au jardin d'enfants et l'âge scolaire compris 	Pas disponible en ce moment dans le SGSSEO.
Objectif de service n° 3 Ontario au travail et programme EXPRESS	Ajouter le nombre total mensuel moyen des enfants ayant suivi les programmes de garde formelle et informelle OT et EXPRESS dans chaque groupe d'âge : <ul style="list-style-type: none"> • Garde formelle – nourrissons (poupons), tout- petits (bambins), âge préscolaire, maternelle, jardin d'enfants et âge scolaire • Garde informelle – total mensuel moyen 	R081 – Nombre mensuel moyen à l'échelon provincial des enfants ayant reçu des services par groupe d'âge et source de financement Ontario au travail/EXPRESS Garde formelle <ul style="list-style-type: none"> • Soustraire le nombre d'enfants indiqués sous la colonne des programmes de loisirs pour les enfants d'âge scolaire du nombre d'enfants inscrits dans la colonne de l'âge scolaire. R082 – Nombre mensuel moyen à l'échelon provincial des enfants ayant reçu des services - Garde informelle Ontario au travail Garde informelle

Tableau 1.2- Autres objectifs de service

Le ministère avise que les éléments de données devraient inclure toutes les données sur les services de garde d'enfants (à savoir les données fournies au tableau 1.1. et les services qui bénéficient d'un financement municipal à 100 %) afin de concorder avec les dépenses brutes rajustées (qui comprennent toutes les sources de financement). Le fait d'inclure une prévision qui concorde avec les dépenses réelles aura pour effet de diminuer les déclarations d'écarts entre les estimations et les dépenses réelles. L'élément de donnée (dépenses prévues/réelles) devrait inclure les enfants qui sont appuyés par :

- un financement provincial
- une exigence municipale en matière de partage des coûts
- des fonds de redressement
- un financement municipal à 100 % (s'il y a lieu)
- d'autres sources de financement non décrites dans l'entente de services du ministère

Exigence du SIFE	Élément de donnée du SIFE	Référence du SGSSEO pour obtenir les données nécessaires
Places subventionnées	Nombre total d'enfants ayant reçu des services non comptés en double – Journée normale	R049 – Rapport statistique – Cumul annuel des exigences provinciales (exploitation directe/but lucratif/but non lucratif) Ajouter le nombre total d'enfants chaque mois pour la source de financement suivante : <ul style="list-style-type: none"> • Financement municipal à 100 % (s'il y a lieu) • Places subventionnées –Programme de jour prolongé • Places subventionnées • Note : Les enfants des loisirs sont compris dans les sources de financement.
Places subventionnées	Nombre total d'enfants ayant reçu des services non comptés en double – Programmes de loisirs	R087 – Rapport statistique – Cumul annuel des exigences provinciales - Programmes de loisirs <ul style="list-style-type: none"> • Ajouter le nombre total d'enfants ayant reçu des services chaque mois pour la source de financement suivante : • Financement municipal à 100 % (s'il y a lieu) • Places subventionnées –Programme de jour prolongé • Places subventionnées
Ontario au travail/EXPRESS Garde formelle	Nombre total d'enfants ayant reçu des services non comptés en double – OT/EXPRESS – garde formelle	R049 – Rapport statistique – Cumul annuel des exigences provinciales (exploitation directe/but lucratif/but non lucratif)
Ontario au travail/EXPRESS Garde informelle	Nombre total d'enfants ayant reçu des services non comptés en double – OT/EXPRESS – garde informelle	R051 – Résumé de la garde informelle par source de financement
Ressources pour besoins particuliers	Nombre total d'enfants ayant reçu des services non comptés en double	Pas disponible en ce moment dans le SGSSEO.
Ressources pour besoins particuliers	Nombre d'enfants ayant reçu des services – programmes de loisirs	Pas disponible en ce moment dans le SGSSEO.
Subvention de fonctionnement général	Nombre d'équivalents temps plein (ETP)	R110 – ETP et places agréées de la subvention de fonctionnement général <ul style="list-style-type: none"> • ajouter le nombre d'ETP pour les centres de garde d'enfants et agences de garde en milieu familial
Ressources pour besoins particuliers	Nombre d'équivalents temps plein (ETP)	R075 – ETP des besoins particuliers <ul style="list-style-type: none"> • ajouter le nombre total d'ETP

Tableau 2.3 – Dépenses brutes rajustées

Exigence du SIFE	Référence du SGSSEO pour obtenir les données nécessaires
Fonctionnement général	R103 – Dépenses des rapports du SIFE (2.3) – mensuel et cumul annuel <ul style="list-style-type: none"> • dépenses selon les volets à but non lucratif, à but lucratif et exploitation directe.
Places subventionnées – Programme régulier	R103 – Dépenses des rapports du SIFE (2.3) – mensuel et cumul annuel <ul style="list-style-type: none"> • ajouter les totaux aux sources de financement suivantes : • Places subventionnées • Places subventionnées –Programme de jour prolongé • dépenses selon les volets à but non lucratif, à but lucratif et exploitation directe.
Places subventionnées – Programme de loisirs	R103 – Dépenses des rapports du SIFE (2.3) – mensuel et cumul annuel

Exigence du SIFE	Référence du SGSSEO pour obtenir les données nécessaires
	<ul style="list-style-type: none"> dépenses selon les volets à but non lucratif, à but lucratif et exploitation directe.
Ontario au travail/EXPRESS Garde formelle	R103 – Dépenses des rapports du SIFE (2.3) – mensuel et cumul annuel <ul style="list-style-type: none"> dépenses selon les volets à but non lucratif, à but lucratif et exploitation directe.
Ontario au travail/EXPRESS Garde informelle	R103 – Dépenses des rapports du SIFE (2.3) – mensuel et cumul annuel <ul style="list-style-type: none"> dépenses selon les volets à but non lucratif, à but lucratif et exploitation directe.
Équité salariale – Protocole d'accord	R103 – Dépenses des rapports du SIFE (2.3) – mensuel et cumul annuel <ul style="list-style-type: none"> dépenses selon les volets à but non lucratif, à but lucratif et exploitation directe.
Ressources pour besoins particuliers	R103 – Dépenses des rapports du SIFE (2.3) – mensuel et cumul annuel <ul style="list-style-type: none"> dépenses selon les volets à but non lucratif, à but lucratif et exploitation directe.
Réparations et entretien	R103 – Dépenses des rapports du SIFE (2.3) – mensuel et cumul annuel <ul style="list-style-type: none"> dépenses selon les volets à but non lucratif, à but lucratif et exploitation directe.
Matériel et équipement de jeu	R103 – Dépenses des rapports du SIFE (2.3) – mensuel et cumul annuel <ul style="list-style-type: none"> dépenses selon les volets à but non lucratif, à but lucratif et exploitation directe.
Renforcement de l'expertise	R103 – Dépenses des rapports du SIFE (2.3) – mensuel et cumul annuel <ul style="list-style-type: none"> dépenses selon les volets à but non lucratif, à but lucratif et exploitation directe.
Transformation	R103 – Dépenses des rapports du SIFE (2.3) – mensuel et cumul annuel <ul style="list-style-type: none"> dépenses selon les volets à but non lucratif, à but lucratif et exploitation directe.
Divers	R103 – Dépenses des rapports du SIFE (2.3) – mensuel et cumul annuel <ul style="list-style-type: none"> dépenses selon les volets à but non lucratif, à but lucratif et exploitation directe.
Réaménagements des immobilisations	R103 – Dépenses des rapports du SIFE (2.3) – mensuel et cumul annuel <ul style="list-style-type: none"> dépenses selon les volets à but non lucratif, à but lucratif et exploitation directe.
Petites installations de distribution d'eau	R103 – Dépenses des rapports du SIFE (2.3) – mensuel et cumul annuel <ul style="list-style-type: none"> dépenses selon les volets à but non lucratif, à but lucratif et exploitation directe.

**** Aucun autre champ du tableau 2.3 (dépenses) n'a de rapport disponible dans le SGSSEO en ce moment.**

Notes supplémentaires sur les objectifs :

- Le ministère n'exige pas que les GSMR ou les CADSS déclarent les données sur les services qui sont liées aux enfants qui reçoivent des services dont les frais sont entièrement pris en charge par les parents (p. ex., si les GSMR et CADSS exploitent directement un programme). Si un GSMR ou un CADSS choisit d'inclure ces enfants, veuillez fournir des renseignements à ce sujet dans la partie réservée aux notes. S'il n'est pas possible de remplir les tableaux 1.1 et 1.2 conformément aux conseils ci-dessus, une partie réservée aux notes a été ajoutée au SIFE afin d'informer le ministère de la manière dont les GSMR ou CADSS ont calculé leurs objectifs de service (prévisions/réalisations).

NOUVELLES exigences en matière de rapports en 2015-2016

Tableau 4.3 – Données de service sur l’augmentation salariale

Exigence du SIFE	Élément de donnée du SIFE	Référence du SGSSEO pour obtenir les données nécessaires
Augmentation salariale	<p>Exigences en matière de rapports par type d'établissement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'EPEI ETP qui reçoivent la pleine augmentation salariale; • Nombre d'ETP qui sont des • superviseurs qui reçoivent la pleine augmentation salariale; • 'Nombre d'autres employés ETP qui reçoivent la pleine augmentation salariale; • Nombre d'EPEI ETP qui reçoivent une augmentation salariale partielle; • Nombre d'ETP qui sont des superviseurs qui reçoivent une augmentation salariale partielle; • Nombre d'autres employés qui reçoivent une augmentation salariale partielle; • Nombre de fournisseurs de services de GEMF qui reçoivent la pleine SASGMF; • Nombre de fournisseurs de services de GEMF qui reçoivent une SASGMF partielle; • Nombre de programmes de garde d'enfants agréés qui reçoivent l'augmentation salariale/un financement au titre de la SASGMF 	<p>R108 – Fonctionnement général et augmentation salariale – Activité (cumul annuel)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de programmes de garde d'enfants agréés qui reçoivent l'augmentation salariale/un financement au titre de la SASGMF

Tableau 4.3 – Données financières sur l’augmentation salariale

Exigence du SIFE	Référence du SGSSEO pour obtenir les données nécessaires
Augmentation salariale (déclaré pour les besoins des prévisions budgétaires révisées)	<p>R108 – Fonctionnement général et augmentation salariale – Activité (cumul annuel)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cumul annuel des dépenses • Nombre de contrats • Nombre de programmes
Augmentation salariale (déclaré pour les besoins des états financiers)	

Tableau 4.2 – Frais quotidiens

Exigence du SIFE	Référence du SGSSEO pour obtenir les données nécessaires
Frais quotidiens payés par les GSMR et les CADSS (frais minimaux, maximaux et moyens – temps plein et temps partiel)	Aucun rapport dans le SGSSEO ne fournit de renseignements sur des taux municipaux ou sur les taux du marché.
Frais demandés par les exploitants des centres de garde d'enfants et agences de garde en milieu familial ayant conclu des ententes d'achat de services avec un GSMR ou un CADSS (frais minimaux, maximaux et moyens – temps plein et temps partiel).	